

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

### JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 24 SEPTEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

#### LES DIMES.

Observations sur l'écrit signé: UN ABOLITIONNISTE.—Avenir du 13 sept.

Nous avons pour principe de nous attaquer avec franchise aux écrits que nous prétendons réfuter; nous les analysons ou nous citons textuellement ce que nous combattons. Nos adversaires ne suivent pas, il s'en faut de beaucoup, une marche aussi loyale: ils nous accablent d'une grêle d'injures sans citer un mot de ce que nous disons, ou s'ils nous citent, c'est pour tronquer nos paroles et en atténuer ainsi toute la force. Mais cette tactique ne les accablera pas chez les citoyens bien pensants, nous en avons la certitude. Un cri d'indignation s'est fait entendre à la vue des excès révoltants auxquels se portent, depuis quelques jours surtout, ces esprits évidemment obscurcis par les vapeurs aussi grossières que férides qui s'élevaient de cœurs où bouillonnait la lie des mauvaises passions. D'une autre part, la bienveillante sympathie dont nous sommes entourés, nous fait comprendre que notre cause a déjà triomphé dans tous les cœurs qui réchauffent encore quelque sentiment national, quelque notion de la morale et de l'honneur.

Nous avons maintenant à faire quelques observations sur l'écrit d'Un Abolitionniste. Nous ne prendrons point en main la foudre comme il lui plaît de l'insinuer; nous ne voulons pour arme que la vérité. Nous protestons d'abord que notre but n'est pas de nous prononcer en faveur du mode actuel de rétribuer le prêtre, mais d'empêcher des esprits malveillants de travestir les faits et d'égarer ainsi des hommes dont la franchise devrait leur mériter des procédés plus honorables.

Voici sommairement, le préambule d'Un Abolitionniste: "Il a lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir au sujet des dîmes.—Le système actuel des dîmes est de la plus monstrueuse iniquité.—La dîme ne doit pas peser uniquement sur les agriculteurs,—le ministre de la religion ne doit pas avoir un revenu exorbitant—le prêtre ne doit pas prêcher la pauvreté par paroles seulement, mais doit surtout en donner l'exemple par sa manière de vivre,—il doit se contenter de peu.—Il serait désirable que le prêtre fût pauvre et humble de cœur comme les apôtres; enfin il est question de ce dévouement et de ce désintéressement avec lequel le prêtre doit accomplir son ministère, au lieu d'être mu par le désir d'amasser des richesses."

Quelles admirables maximes! Tartuffe ne parlerait pas mieux. Aussi, il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'écritain déclare avoir lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir sur la dîme: il a savouré l'effronterie, le mensonge, la haine aveugle que nous avons signalée dans ces correspondances; d'un cœur si bien disposé devaient couler à flots pressés les maximes toutes célestes que nous venons d'entendre.

Sérieusement parlant, abolitionniste, vous êtes inattaquable, surtout lorsque vous prétendez ramener le prêtre à la pauvreté et à l'humilité du cœur qui régnait au temps des Apôtres. Qui ne serait de votre avis? La période apostolique fut admirable: les simples fidèles étaient si servents, qu'ils vendaient leurs biens et en apportaient le prix aux pieds des apôtres. Voudriez-vous que la réforme allât jusqu'à ce point? Prenez-y garde, et ne taillez pas plus de besogne que vous ne sauriez en achever. Quand on parle sans cesse de ramener l'Eglise à son âge d'or, il faut du moins scruter sa propre conduite et la comparer avec ces heureux temps où tous n'avaient qu'un

cœur et qu'une âme, où les mœurs étaient si pures, où la haine, le libelle, le matérialisme, l'irréligion, l'égoïsme, l'amour des places, la soif de l'or et cent autres hideuses plaies des hommes du XIX siècle étaient encore parfaitement inconnues. Mais, quand vous parlez de ramener une seule classe de citoyens aux usages apostoliques, tandis que le reste de la société aura des idées incompatibles avec ces usages, vous observations ne denotent pas un esprit sain, mais dévoilent au contraire des préjugés aveugles et méprisables.—Si vous aviez voulu consulter impartialement l'histoire, vous y auriez vu que la dîme fut établie par nécessité, dans l'église, et précisément parce que les fidèles, n'ayant plus la ferveur primitive, étaient bien éloignés d'apporter leurs biens aux pieds des successeurs des apôtres, mais au contraire négligeaient le soin de les faire subsister. Nous sommes donc forcés de vous dire que vos maximes sentent la malveillante déclamation. Nous ne pouvons pas non plus être de votre avis lorsque vous prononcez cette sentence évidemment exagérée: "la dîme actuelle est la plus monstrueuse iniquité." Nous ne nions pas que ce fardeau ne pèse pas avec une égale égalité sur tous les chefs de famille; cependant vous n'êtes pas dans le vrai quand vous parlez avec des termes si énergiques de l'iniquité de la dîme. Si vous aviez lu impartialement l'extrait de la correspondance que nous citons dans notre feuille du 4 courant, vous auriez appris à penser plus justement sur le sujet que vous traitez. Nous ajoutons que, de fait, presque tous les Canadiens aient la dîme, parce que généralement le possesseur de biens fonds, soit qu'ils soient des hommes de professions ou des artisans.—Enfin, depuis longtemps le clergé comprend et dit bien haut que ceux qui ne rétribuent pas autrement le prêtre (dans les villages, par exemple), devraient se cotiser pour l'entretien des vicaires. Le clergé a les mêmes idées pour ce qui regarde la construction ou la réparation des édifices du culte &c., et ces idées prévalent déjà et sont mises en pratique. Du reste, le clergé sympathise profondément avec la classe agricole, et cette classe, qui compose presque exclusivement la nation, connaît cette sympathie. Elle voit ses prêtres mourir pour elle, quand il le faut: elle voit leur bienveillance et leurs œuvres d'humanité de tous les jours; elle voit les établissements de charité ou d'éducation de: ils couvrent le sol de leur pays; elle voit leurs sacrifices et leurs exemples pour la réforme des vices qui peuvent arrêter l'élan d'un peuple et le faire dégénérer de la noblesse primitive de ses sentiments nationaux. Les prêtres canadiens sont les enfants de la classe agricole presque sans exception, ils n'ont pas besoin pour nourrir l'affection la plus franche et la plus cordiale envers cette classe, d'y être stimulés par les écrits d'individus qui laissent à douter si le cœur n'est pas si blâmé et si enroulé chez eux qu'ils ne puissent plus aimer, mais seulement feindre d'aimer afin de parvenir à leur but intéressé et égoïste.—Mais en même temps, les principes de morale et d'honneur défendent au clergé d'imiter la conduite des hâbleurs, des chercheurs de places, des quêteurs d'influence qui s'aplatissent sur les passions vicieuses pour les faire servir ensuite à leur agrandissement. Ces gens-là n'ont pas honte de soulever la surface de la société cette lie, fange de l'humanité que tout honnête citoyen doit désirer voir se précipiter aux plus basses régions. Non, jamais le clergé ne fera comme ces gens-là qui disent à leurs dupes: "Voyez comme nous vous aimons;

voyez notre dévouement." Pour nous, nous dirons à nos compatriotes: "Défiez-vous de ces zéloteurs; ce sont des hommes de cette trempe qui ont bouleversé l'Europe depuis 60 ans, et ont arraché la religion du cœur des peuples. Dites-nous si vous voulez voir le souffle glacé de l'irréligion désoler notre sol natal? En ce cas, écoutez ces nouveaux docteurs, façonnés à l'instar de leurs devanciers. De fils du Christ, ils feront de vous des fils de Voltaire.

Après la préambule que nous avons citée plus haut, Abolitionniste entre dans la question avec des chiffres. Il examine le recensement de 1844 et il trouve que le total des grains (céréales) se monte pour cette année-là à 11,415,727 minots en blé, pois, avoine, orge, seigle, maïs ou blé d'inde et sarrazin. Partageant cette récolte entre 700,000 habitants, il conclut que chaque individu avait pour sa part 164 minots. Tandis que divisant 403,535 minots qui composent la 2<sup>e</sup> partie de la récolte totale, déduction faite du douzième, à cause de la population protestante, Abolitionniste trouve que chacun des 235 prêtres qui dévotaient alors les paroisses, dut recevoir 1614 minots de grains à part du casuel, etc. Et il termine en disant, n'est-ce pas là un amer sarcasme à la pauvreté du pays?

Mais voyons un peu si le sarcasme est vraiment aussi amer qu'il le dit. Selon les calculs mêmes d'Abolitionniste, chaque individu catholique, en 1844, dut donner pour le soutien du clergé la 26<sup>e</sup> partie de 16 minots de grains—c'est-à-dire un peu plus d'un centième—si l'on considère que parmi ces grains, la plupart n'ont qu'une bien petite valeur!

Maintenant, observez, lecteurs, que chaque curé ne doit pas être comparé à chaque individu seulement, comme le feint abolitionniste, mais à chaque chef de maison tenu sur un pied analogue à l'état social du clergé. C'est une ruse bien peu honnête que de faire constater le revenu de chaque curé, obligé de faire les dépenses de la tenue d'une maison, avec la part de récolte de chacun des individus qui composent la population; car, ces individus réunissent en commun leur revenu pour défrayer une dépense que les convenances d'état rendent plus considérable pour les curés que pour la presque totalité des chefs de maison ordinaire. Abolitionniste veut faire passer inaperçue sa petite fraude, il veut jeter de la poudre aux yeux. Dans une question aussi grave que celle qu'il traite, il faudrait au moins appeler de la franchise. Et puis, que font au revenu réel des cures les calculs mathématiques de l'écritain? Ce n'est pas sur des calculs abstraits qu'il doit juger de ce revenu, mais bien sur ce que chaque prêtre a réellement reçu. Dire que dans les années de plus grande stérilité, chaque curé a reçu 1614 minots de grains, c'est une fausseté qui ne manquera pas d'attirer de toutes les parties du pays les plus fortes réclamations.

Cependant, c'est sur de pareilles données que "Un Abolitionniste" base ensuite ses obligantes et gracieuses semonces. Ecoutez bien, Messieurs les Curés, c'est l'écritain qui parle: "Et cependant, dit-il, " la classe privilégiée n'ont pas ralenti " leur luxe et leur orgueil. Le peuple a " en un surcroît d'impôts ajoutée à la dîme. " On a vu des habitants qui avec de nombreuses familles, n'ayant pas assez de " grains pour vivre, consommaient la quantité de grains qu'ils devaient payer en " dîme au curé, et qui, ensuite devant " le sacré, étaient obligés de donner au " curé les grains qu'ils avaient mis à part

pour ensemençer leurs terres au printemps. On a vu même des prêtres traquer sur la pauvreté du cultivateur qui ne pouvait pas payer sa dîme au temps requis, et qui pour éviter d'être poursuivi, consentait à son curé une obligation pour le double de ce qu'il lui devait, payable en six mois ou un an."

Voilà le langage révoltant des correspondants inconnus du journal l'Avenir. Ces individus n'ont pas à rougir devant le public de leurs écrits empoisonnés, pleins de fiel, de calomnie et d'odieuses représentations: ils cachent dans l'ombre leurs fronts, imitant le serpent qui se cache pour mordre. Ils représentent les prêtres continuant leur luxe, tandis que les agriculteurs étaient si pauvres. Et comment donc, messieurs, le clergé peut-il agir ainsi, puisqu'il est rétribué à raison du revenu du contribuable. Si le cultivateur n'a rien, il n'a rien à payer; s'il a peu, il paie peu; s'il a beaucoup, il donne selon sa richesse. Que veulent donc dire les hypocrites Jérémias d'Abolitionniste? Le clergé subit le sort du peuple, les phases de l'abondance comme de la disette affectent le prêtre comme le cultivateur. Qu'y a-t-il donc de si odieux, de si barbare en cela? Ce serait bien autre chose si à la dîme actuelle on substituait un impôt fixe. La classe agricole serait tenue de payer l'impôt, qu'elle eût bonne récolte ou non. On va nous répondre: Oh! la rétribution du prêtre serait considérablement réduite.—elle le serait pour un petit nombre peut-être, pour d'autres elle serait augmentée. Et l'agriculteur, doit bien remarquer que la soustraction du revenu des Curés ne tomberait pas dans sa poche, mais dans celle de ces hâbleurs qui errent si peu déceimment aujourd'hui. Il faudrait nommer un grand nombre d'employés pour percevoir l'impôt, et chaque employé absorberait pour ses honoraires plus que la différence supposée. L'agriculteur aurait donc plus à perdre qu'à gagner dans ce changement. Quelle est aujourd'hui la classe qui profite d'avantage de l'aisance ou du superflu de quelques curés, si ce n'est la classe agricole? L'excédant du revenu de la dîme n'est-il pas consacré à des fondations et autres œuvres qui sont dans ses intérêts? Ce sont les enfants de cette classe qui sont invariablement choisis pour les objets de la bienfaisance des Curés. Nous savons que des recherches se font sur les avantages que le peuple canadien a retirés et retire tous les jours du noble emploi de l'excédant du revenu du clergé. Nous produirons ces considérations plus tard, quand quelque laïc généreux nous aura devancés. Pour aujourd'hui nous terminons nos observations en protestant à la face de tout le pays contre les insinuations de dureté et de concussion, portées contre le Clergé par Un Abolitionniste. L'humanité, la douceur avec laquelle le Clergé canadien, généralement parlant, exige ses droits, est trop connue et trop avouée pour que l'insinuation du contraire puisse être faite par un citoyen respectable.

Un ami a bien voulu nous communiquer un numéro du Boston Medical and Surgical Journal, qui contient la correspondance suivante que nous traduisons, persuadé que nos lecteurs la liront avec plaisir:—

LETTRE DE LA CALIFORNIE.—CLIMAT ET MALADIES DE CETTE RÉGION.—MINES D'OR.—LE CHOLÉRA.  
 L'éditeur du Boston Medical and Surgical Journal:  
 Cher Monsieur, comme le Steamer de la malle U. S. doit laisser cet endroit pour Pa-

nama dans quelques jours, je profite de cette occasion pour vous écrire.

Notre voyage depuis Panama s'est fait en trente-trois jours, y compris une station de cinq jours aux différentes villes de Acapulco, San Blas, San Diego et Monterey. Dans quelques unes de ces villes il n'y avait pas de médecins, de sorte que les secours de l'art étaient bien désirés. A San Blas plusieurs hommes souffraient des fièvres et des maladies vénériennes sans traitement d'aucune espèce. Ils ne soupiraient pas seulement après nos avis, mais, ce qui n'est pas toujours le cas, les patients étaient très-disposés à nous payer libéralement. San Blas est une ville insalubre. Elle est située dans un terrain bas et entouré d'un pays marécageux—sous plusieurs rapports elle ressemble à Chagres.

Pendant la première semaine, nous avons beaucoup souffert de la grande chaleur et de l'entassement des passagers dans le vaisseau; mais à mesure que nous approchions de latitudes plus élevées, ceux qui étaient malades à Panama recouvrèrent la santé et les autres se sentirent plus à l'aise. Pour montrer les changements de température de l'air et de l'eau dans notre course journalière, j'insère une table de ces changements tenue avec soin et qui m'a été fournie avec complaisance par Mr. Whiting, capitaine du Mail Steamship Oregon, durant le voyage que nous avons fait de Panama à San Francisco depuis le 23 Mars jusqu'au 13 Juin, 1849.

Température de l'Air.		Température de l'Eau.	
Mai 24	80 deg.	Mai 24	80 deg.
" 25	80 "	" 25	80 "
" 26	86 "	" 26	82 "
" 27	86 "	" 27	84 "
" 28	88 "	" 28	86 "
" 29	88 "	" 29	86 "
" 30	88 "	" 30	86 "
" 31	88 "	" 31	86 "
Jun, 1	84 "	Jun 1	83 "
" 2	84 "	" 2	80 "
" 3	84 "	" 3	80 "
" 4	84 "	" 4	78 "
" 5	83 "	" 5	76 "
" 6	75 "	" 6	70 "
" 7	68 "	" 7	63 "
" 8	68 "	" 8	62 "
" 9	68 "	" 9	60 "
" 10	62 "	" 10	59 "
" 11	59 "	" 11	53 "
" 12	56 "	" 12	50 "
" 13	57 "	" 13	47 "

San Francisco est située sur la baie du même nom, sur les 38 degrés de latitude et les 123 de longitude ou environ, la différence du temps entre cette place et Boston est de trois heures et demie. La ville est située au pied d'une chaîne de montagnes qui longe le rivage à une distance à perte de vue, et comme elles s'inclinent graduellement vers la surface de la mer, le terrain devient uni en plusieurs endroits,

San Francisco contient 6000 habitants outre une population flottante qui vit et sur les vaisseaux et sous les tentes. Les habitants de l'endroit, j'entends les gens d'affaires, sont presque tous Américains et possèdent le type caractéristique et national du Go-a-head. Tout est conduit suivant les principes américains. La condition de la ville est meilleure que je m'attendais de la trouver. Il y a, aussi bien que dans tous les coins du monde civilisé, un grand nombre de médecins et de droguistes. Les honoraires des médecins sont très-élevés, et dans la majorité des cas promptement payés. On a dessein d'y établir un hôpital public et on a déjà souscrit une somme considérable à cet effet.

Le climat de San Francisco est salubre, mais frais et désagréable. Les matinées sont passablement chaudes, mais assez souvent épaisses et humides. Vers midi, le vent de nord-est commence à souffler

jusqu'à vers 3 ou 4 heures le lendemain matin, ce qui rend les habits de laine aussi nécessaires que dans la Nouvelle-Angleterre aux mois de Mars et d'Avril. Pendant les mois d'hiver on dit qu'il pleut presque tous les jours, mais la brise de terre se fait alors sentir et la température est plus chaude qu'en été. A trente milles d'ici dans toutes les directions, le climat est doux et agréable, mais il n'est pas si salubre qu'à San Francisco—il y règne des fièvres intermittentes, remittentes et congestives. Ces fièvres, cependant, ne sont pas fréquentes, excepté dans les endroits marécageux et sur les grands courants. Sans l'influence des miasmes marécageux, la Californie serait aussi salubre qu'aucun autre climat du monde. Les maladies particulières au voisinage immédiat de San Francisco sont les catarrhes aiguës et la diarrhée. La première de ces maladies peut être attribuée aux changements habituels de température, et la seconde aux principes salins contenus dans l'eau. L'eau contient probablement du sulfate de magnésie. J'en juge par son goût, ses propriétés aperitives et le fait qu'on y trouve de la magnésie déposée dans les couches terreuses et rocheuses de cette région. Des cristaux semblables à ceux du sel d'Epsom sont déposés sur des briques dans la formation desquelles cette eau a été mêlée à l'argile. Je n'ai pas encore eu occasion de les soumettre ainsi que cette eau à une analyse chimique. Il est évident que l'eau contient des pyrites de fer.

Les affections catarrhales n'ont pas en général besoin de traitement médical. Les maladies d'intestins sont promptement guéries par l'usage d'opiatés légers, une diète convenable et l'abstinence pour un temps de l'eau comme breuvage. J'ai traité plusieurs cas de diarrhée, et autant que ma faible expérience peut me permettre d'en juger, c'est une maladie très traitable.

Eu égard aux changements constants de température, le thermomètre variant de 50° à 60° Fahrenheit, et quelquefois de 45° à 70° dans l'espace de 12 heures, je pensais que les maladies chroniques des bronches et des poumons étaient communes; mais je ne vois rien qui confirme une telle hypothèse.

Les fièvres n'ont pas d'origine ici. Les seuls cas que j'aie vus sont ceux de patients qui ont contracté la maladie ailleurs. Les patients viennent souvent ici des mines chercher les secours de l'art: les fièvres ne présentent aucun caractère particulier. Dans cette atmosphère, les personnes attaquées de la fièvre sont promptement guéries, à l'aide de toniques et de soins appropriés.

Les mineurs et autres sont sujets à être empoisonnés. Personne n'a pu m'indiquer quelle matière produisait cet effet. Il se déclare dans les environs de la ville et dans l'intérieur. Les personnes qui couchent sur la terre et qui voyagent dans les forêts en sont les plus susceptibles. Je crois que la susceptibilité vient du contact avec le poison. Cette maladie produit de violentes inflammations de la peau, le tissu aréolaire s'épaissit et il se forme quelquefois du pus. Elle a une prédilection pour certaines parties—ainsi les yeux, le visage et le scrotum sont le siège le plus fréquent de cette maladie. Le meilleur traitement semble être les cathartiques, les lotions rafraîchissantes et la diète. Elle peut devenir chronique, et en somme elle est intraitable.

Je ne suis pas allé aux mines d'or, mais j'ai vu plusieurs hommes intelligents et respectables qui y ont demeuré longtemps; et d'après leur témoignage et d'autres sources fidèles, je suis informé que les rapports qu'on m'en avait faits avant mon départ des Etats-Unis ne sont pas exagérés. Les mines sont probablement les plus fécondes les plus étendues qu'il y ait dans le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles surpassent de beaucoup celles qui ont été découvertes jusqu'ici. L'histoire n'en offre aucun parallèle, à l'exception toutefois des mines de l'ancienne Ophir. Une grande portion de l'or se présente en lingots pesants depuis un denier depoids jusqu'à plusieurs onces.

Quelque fois, quoique rarement, on trouve des lingots pesants de une à plusieurs livres. Il ne faut pour trouver l'or ni expérience ni habileté ni science; mais il faut un travail considérable et être beaucoup exposé à l'air pour poursuivre cette carrière.

Les mineurs travaillant dans l'eau, à

une température de 90° à 100°, sont exposés à la Malaria. Les souffrances les plus communes dans les mines sont les fièvres congestives, intermittentes et remittentes et les dérangements d'intestins.

Mais comme pays, la Californie est remarquable pour la salubrité de son climat, la fertilité de son sol et la richesse sans pareille de ses mines.

Vous avez sans doute reçu ma communication datée de Panama, et dans laquelle je vous informais de l'apparition du choléra sur le Propeller Col. Staunton, dans son voyage de la Nouvelle-Orléans à Chagres, en avril dernier. J'ai mentionné le nombre de cas de cette dernière place à Panama, ceux de Panama, &c. Il y a eu un autre cas fatal à l'époque où je vous écrivis; le patient était un passager du Staunton qui sans doute a contracté la maladie à bord. La maladie ne s'est pas étendue plus loin.

J'ai aussi avancé que le choléra n'avait jamais sévi avec dommage sur les bords américains du Pacifique, mais je n'ai pas cherché à m'assurer pourquoi il n'avait pas sévi, puis qu'il y avait été introduit. Je ne puis m'assurer si le choléra a sévi comme épidémie à Valparaiso, Panama, Acapulco, San Blas, San Diego, Mazatlan ou Monterey. Ce fait est sans doute curieux et contredit en quelque sorte la doctrine de la contagion et celle de l'influence électrique. Il contredit la première parcequ'il n'y a pas eu d'attaque chez les médecins, les nourrices et tous ceux qui sont venus en contact avec les malades. Le dr. qui avait le choléra à bord du Staunton, et a donné ses soins à un patient à Panama, était mon compagnon de voyage dans l'Orégon. Il dit que le choléra ne lui semble pas contagieux. Les femmes qui ont lavé le linge dont il s'est servi pendant sa maladie, étaient en parfaite santé quand il laissa Panama, un mois après. Les valises, bagages et effets de ceux qui moururent en mer furent vendus à Pénan, et l'expérience a prouvé qu'ils n'étaient pas infectés. Le choléra a la même portée par rapport à l'autre doctrine, parceque les circonstances auxquelles les partisans de cette théorie attribuent l'origine de la maladie seraient aussi efficaces ici que du côté de l'Atlantique.

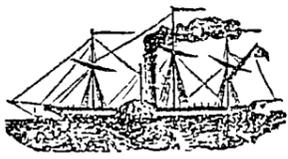
A quoi faut-il attribuer l'origine et le progrès de ce terrible fléau si ce n'est à cette cause inconnue, l'influence épidémique.

Je suis &c.,  
J. P. LEONARD.  
San Francisco 30 juin 1849.

Notre Extra de Samedi matin.

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Cambria.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

Lord Elgin baron.

CHEFS MAGYARS EXÉCUTÉS.

Angleterre.—Rome,

New-York, 21 Sept. 3h. P. M.

A présent que les Hongrois ont été renversés, empereurs et rois se réunissent pour river leurs chaînes. Ils vont changer la carte de l'Europe.

—Lord Elgin a été fait baron.  
—Une lettre de Vienne dit que plusieurs chefs Magyars ont été exécutés. Parmi eux sont, l'ex-ministre de la justice; le général Damarich qui a été pendu et Tufferman qui a été fusillé. Le général Towich a été pris à Vienne chargé de chaînes. La plus grande partie de l'armée russe avait reçu des ordres de marcher contre la Gallicie; mais le corps d'armée du général Budger devait rester à Michalez, au nord, et à Goswardein, à l'est.

Buda et Pesth doivent recevoir une garnison de 3000 hommes.  
Les Impériaux se sont emparés de Vénise le 27

AUTRICHE.—Comorn à l'est, et Petewardem au sud, tiennent bon. La première est toujours commandée par Klappa.

Un arrangement provisoire a été fait entre la Prusse et l'Autriche sur la question allemande.

ANGLETERRE.—Le choléra sévit

beaucoup. Le nombre des morts dans Londres cette semaine est de 1663. A Liverpool et à Dublin les morts augmentaient. Plusieurs hommes distingués sont morts du choléra à Paris et en d'autres parties de la France. Vienne et Berlin souffrent plus que Paris. A Berlin le nombre des morts était de 40 par jour.

ROME.—Le 21, le général Oudinot a annoncé officiellement son départ de Rome. M. Savalli, le ministre du Pape pour l'intérieur est arrivé et s'est installé sous le contrôle de l'autorité française. Son premier décret a été pour régler le papier-monnaie et les garanties de l'état, et pour punir de la prison ceux qui refuseraient de les prendre comme paiement. Il a été établie une commission militaire pour l'organisation de l'armée romaine.

L'AMI DE LA RELIGION  
ET  
DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand Phonneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 24 SEPTEMBRE, 1849.

Le Moniteur Canadien et les Jésuites.

Le Moniteur du 20 courant dans un article, écrit probablement sous l'influence d'une lecture du *Juif-Errant*, reproche à son confrère de l'*Avenir* d'avoir donné quelques éloges aux Jésuites dans un article dont un bon catholique n'aurait certes pas lieu de se féliciter. L'*Avenir*, oubliant les bienfaits sans nombre dont le pays est redevable au clergé, surtout le bienfait de l'éducation, le traite de fanatique et d'intolérant. Cet article a excité la bile du *Moniteur* qui voit avec effroi quelques particuliers de la Compagnie de Jésus établir deux maisons d'éducation en Canada, l'une à Montréal et l'autre à Québec. Nous citons l'article du *Moniteur*:

« Ce n'est pas sans une profonde surprise, pour ne pas dire plus, que nous avons lu, dans le dernier numéro de l'*Avenir*, un long éloge des jésuites, de leur institution, de leur esprit de *libéralité*, et des bienfaits qu'ils ont rendus au Canada.

« L'*Avenir* en ayant le courage d'attaquer les mauvaises tendances du clergé canadien, s'est attiré la sympathie et l'estime de tous les hommes de cœur, mais si pour combattre de nos compatriotes, prêtres canadiens, in entreprend de se faire le panagiste de prêtres étrangers, qui chassés de tous les pays catholiques de l'Europe, viennent se réfugier en Canada, pour y vivre aux dépens du peuple, comme les jésuites et les oblats, nous pouvons l'assurer qu'il ne trouvera de sympathie nulle part. Entre toutes les fautes, commises depuis quelques années par les évêques canadiens, la plus grande c'est d'avoir introduit dans le pays les jésuites, et d'autres ordres étrangers. Ils s'en repentiront, mais l'era trop tard. L'influence des jésuites est déjà immense, dans notre pauvre patrie. Laisant de côté, comme gibier indigne d'eux, les curés et les simples prêtres, ils s'emparent de l'esprit des évêques, et gouvernent par là toutes les affaires ecclésiastiques du pays. L'évêque de Montréal et l'évêque de Sydnio leur servent d'instruments. A Montréal on sait quelle influence ils exercent sur le peuple à l'église Bonsecours; à Québec, ils se sont emparés d'une congrégation d'hommes qu'ils font à leur manière. Mais ce qu'il y a de plus singulier dans cette affaire, c'est que cette congrégation d'hommes était desservi par un seul prêtre, qui de plus était le secrétaire de l'archevêque, et maintenant il faut QUATRE jésuites pour faire la même besogne, les quatre pères seront bientôt rejoints par quelques autres qui iront s'engraisser avec les sueurs du peuple des faubourgs St. Jean et St. Roch. Les Oblats, autre sorte de jésuites, ont eux, un de leurs évêques à Bytown; et ils possèdent déjà des propriétés considérables dans le Saguenay, où ils ont construit un moulin pour exploiter le bois de construction. Par leurs empiètements et leur ambition, ils ont semé la zizanie et le désordre dans la jeune colonie; ils ont été jusqu'à pousser de pauvres malheureux ignorants à démolir des maisons; et lorsque leurs dupes ont été traînées devant les tribunaux, ils ont fait nourrir leurs témoins au séminaire de Québec. »

Nous voyons quelque chose d'extraordinaire dans des hommes qui ont su ainsi en quelques années acquérir assez de prépondérance pour conduire à leur guise le Clergé de tout un pays, et malgré le mépris et le dédain qu'ils font de ce clergé, (suivant le *Moniteur*) que celui-ci n'ait que des éloges et de l'admiration pour eux. Il y a déjà longtemps que cette haine pour les jésuites est déclarée; qu'on a mis en jeu pour les perdre tout ce que peut inspirer la haine la plus invétérée pour le

christianisme et la plus basse jalousie, et à bout de preuves, on est condamné à inventer les mensonges les plus grossiers ou à rejeter sur tout le corps les fautes de quelques particuliers. Il est vrai qu'en quelques endroits la canaille a eu à sa disposition assez de force physique pour expulser les jésuites qui étaient toujours sûrs de trouver un asile dans les gouvernements éclairés. Aux Etats-Unis par exemple, ils possèdent les établissements les plus florissants, ils sont en tourés de respect par la population à quelque religion qu'elle appartienne. C'est qu'on a su les apprécier, qu'on a vu que ce que la France possédait d'hommes de plus de génie avaient été formés au collège des jésuites. Et comment fera le *Moniteur*, lui qui désire tant l'annexion, quand il se trouvera à chaque pas en contact avec ces vilains jésuites? En tout cas pour la sûreté personnelle du rédacteur du *Moniteur*, nous n'aurions pas voulu qu'il eût publié son article chez nos voisins: il eût probablement fait connaissance avec la loi du *Lynch*.

Pour ce qui est de la Congrégation de Québec, le *Moniteur* se trompe. Il a été décidé dans une assemblée générale des congréganistes de remplacer le chapelain par quatre jésuites qui seraient logés à la congrégation même, il était libre à chacun de s'opposer à cette mesure; mais les congréganistes ont montré plus de sens que le *Moniteur*, et à l'heure qu'il est, les citoyens de Québec sont heureux de posséder au milieu d'eux ces savants religieux des mains desquels ils espèrent voir sortir dans quelques années, une pépinière d'hommes capables dans toutes les branches des connaissances humaines.

Le *Moniteur* est assez aveugle pour nier les services que les Jésuites ont rendus au pays sous la domination française. Est-ce ignorance, est-ce mauvaise foi? Dans tous les cas, c'est un affreux démenti à l'histoire et, entre mille, nous citerons d'Iberville comme une des célébrités canadiennes formées par ces religieux. Le *Moniteur* doit le savoir, à moins qu'il ne veuille abaisser nos grands hommes pour pouvoir dénigrer les membres de la Société de Jésus. C'est probablement par un raffinement de politique que le gouvernement anglais a aboli cet ordre; c'était pour asservir plus facilement les Canadiens qui se trouvaient par là privés des moyens de recevoir les bienfaits de l'éducation. Entre autres autorités, le *Moniteur* pourra consulter le discours prononcé par l'honorable L. J. Papineau à la grande assemblée tenue au marché Bonsecours pour la colonisation des Townships.

Nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui sur ce sujet; nous attendons que le *Moniteur* ait prouvé ses avancés par des faits. Il est toujours facile de faire des avancés; mais les prouver, c'est autre chose.

Nous laissons d'ailleurs le *Moniteur* aux soins de notre confrère des *Mélanges* qui lui a déjà fait passer de mauvais moments.

Incendie.—15 à 20 Maisons brûlées.

Québec a été le théâtre d'un incendie considérable dans un des beaux quartiers de la ville. Le feu s'est déclaré samedi matin, vers les trois heures, dans une étable appartenante à M. Beswick, sur le Cap. Malgré les efforts des pompiers, le fléau, alimenté par un fort vent d'est, a consumé environ 18 maisons sans compter les bâtisses attenantes, pour à peu près la valeur de £30,000. Voici les noms des personnes qui ont souffert dans ce sinistre:

Rue Ste. Geneviève.—MM. Beswick, Taschereau, Bell, McPherson et A. Gordon.

Rue St. François.—MM. Thielke, Kane et McGrath.

Rue des Grisons, (coté Est).—Mad. Ve. Stewart Scott, MM. Dallimore et Benson Bennet.

En face des Glacis.—MM. Allan, H. Gowen, James McKensie, W. Bennett, C. H. Gates et W. Hunt, chez qui s'est arrêté l'incendie.

Les bruits ont couru que le feu avait été mis et M. R. Symes, magistrat, est occupé à faire une investigation à ce sujet.

Jeudi, le 20 du présent, un calvaire a été béni à St. Isidore. Une foule nombreuse comme il y en a toujours dans nos solennités canadiennes s'était rendue sur les lieux. Plusieurs messieurs du clergé des paroisses voisines étaient présents. Ce fut M. le Grand-vicaire Mailloux qui donna le sermon. Il traita des enseignements de la croix, et surtout de quatre vérités principales, dont le développement instructif et touchant, pénétra vivement l'esprit et le cœur des assistants. Ainsi préparés, ils vinrent tous vénérer la croix avec une pié-

té qui atteste combien la foi est vive dans les cœurs canadiens, et combien elle est respect, du bonheur et de la paix. Nous en sommes voulu voir là ces autres Canadiens de l'*Avenir* et d'ailleurs, pour être témoins de l'influence utile, sainte, salutaire que la croix, fondement de toute la Religion chrétienne, exerce sur les cœurs simples et les hommes de bonne volonté. Et pourtant, à quoi bon ce fondement, à quoi bon la croix, à quoi bon le christianisme sans lequel un qui le manifeste, qui l'explique, qui le dirige et l'administre dans les siècles? Ici donc la nécessité du prêtre, et du prêtre seul, consacré, élevé, n'existant que dans un but. Mais, si le prêtre est poursuivi d'injure, avili, méconnu, la croix se lèvera-t-elle toute seule? Préchera-t-elle sans paroles ses leçons de salut et d'ordre éternel et temporel? Sera-t-elle le fondement visible, éloquent, de toute la religion? Et où donc prendra-t-on le christianisme s'il ne se révèle par rien de sensible?.... Le Christ placé sur la croix du calvaire de St. Isidore est dû au ciseau canadien de M. Parant, sculpteur. Il est d'une exécution digne d'éloge et propre à faire naître l'espoir que dans les arts comme dans l'industrie, le pays donnera de jour en jour des hommes habiles. M. Fréchette, est le citoyen de St. Isidore qui a consacré à peu près £50 pour l'érection de ce calvaire, monument de piété et de patriotisme chrétien.—Com.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un article que nous publions à la 1ère page sur les *Dimes* et que nous en pruntons aux *Mélanges*.

ORDINATIONS.—Ce matin Mgr. l'évêque de Sidyme a ordonné diacres dans l'église cathédrale M. M. G. F. E. Drollet, M. E. Méthot et William Richardson.

La semaine dernière, la tranquillité a été aussi troublée à Toronto. Dans un concert où il y avait deux partis politiques quelqu'un ayant crié: Vive la reine, une autre voix cria: Vive Lord Elgin et il s'en suivit une rixe.

Nous demandons bien pardon à notre estimable correspondant V. W. si son écrit ne paraît pas plus tôt. Il est daté du 15 et nous ne l'avons reçu que vendredi quand notre journal était déjà distribué aux abonnés de la ville. Nous espérons que ce retard ne l'empêchera pas de continuer à nous fournir ses intéressantes observations.

Correspondance de Montréal.

(Traduit de l'anglais.)

Montréal 15 sept. 1849.

M. le Rédacteur,

Il n'y a rien de nouveau ici, si ce n'est que la question du siège du gouvernement fait tous les frais de la conversation. D'après ce qui a été dit en public et privé, il est certain que Montréal va essayer d'être la capitale, et cela est dû aux procédés des *Leaders* toriens. J'admets que le gouvernement a là une grande question à décider mais il ne doit hésiter ni balancer un moment par la connaissance que le passé a dû lui fournir des hommes avec les quels il est condamné à vivre, les toriens, qui sont connus par toute la terre comme des hommes avides de *carriage* et d'*incendie* et prêts à répéter leurs actions viles aussitôt que l'occasion s'en présentera. Québec, Kingston et Toronto paraissent avoir des droits à posséder le Siège; de ces trois lieux, Québec est celui qui a le plus de droits pour plusieurs raisons. Il est bien fortifié, ses habitants sont bien civilisés, et ce dont il peuvent se vanter, les différentes races y vivent en bonne intelligence. Les scènes qui ont alligé Montréal n'auraient jamais eu lieu à Québec. Tout ceci aura du poids pour Québec, et le gouvernement sauvera la moitié des dépenses en y allant passer le reste du présent parlement. De plus, les membres du Haut-Canada ont exprimé plus d'une fois leur désir d'aller à Québec, ce cela ne faisait aucune différence pour eux. De sorte que j'espère que Québec sera le siège futur du gouvernement. Que le ministère se souvienne que les Liguers les incommoderont aussi bien à Kingston qu'à Toronto et à Toronto qu'à Montréal; mais à Québec ce ne sera pas le cas, parceque par les officiers élus dans la Branche de Québec, ils n'ont aucune influence sur le public. Je vous instruirai de cette importante question aussitôt que je serai bien informé.

Votre etc. etc.

V. W.

Par encan, demain MARDI le 25 courant seront vendus aux magasins du sousigné.

150 Q. QUARTS farine fraîche le quart lité.  
50 do. do. superfine sûre.  
200 do. do. moyenne.  
50 do. do. orge pour la soupe.  
10 do. do. pois fendus.  
40 Barils beurre nouveau du Haut-Canada.  
100 sacs sel de Liverpool.

C. A. HOLT.  
E. & C.

Québec 24 sept. 1849.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

Aux Agriculteurs et à tous les amis de l'Agriculture, et des Arts du District de Québec.

AVIS.—Le PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ d'Agriculture du Comté de Bellechasse croit de son devoir, pour la justification des officiers de cette Société, publier l'extrait suivant de la dépêche officielle, qui lui a été adressée du Bureau du Secrétaire Provincial, datée, Montréal, 2 août 1849: "J'ai à vous informer que la dite Société a été établie son droit à l'allocation de £75 comme Société de Comté, et à celui de £500, en outre, comme Société de District pour la présente année; mais que l'état de la caisse provinciale ne permet pas, pour le présent, le paiement des allocations de cette espèce. Lorsque le gouvernement se trouvera en fonds, vous en recevrez avis.

"J'ai l'honneur d'être, etc. Signé: ET. PARENT. Assist. Secrét.

Aussitôt que le président de la Société d'Agriculture du District de Québec aura reçu l'avis plus haut mentionné le Comité donnera de suite les avertissements nécessaires pour l'exposition voulue par la loi.

A. TURGEON, Président, S. A. C. B.

St. Gervais 19 septembre 1849. P. S.—Tous les journaux anglais et français, sont priés de publier, en leur langue respective, le présent avertissement.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre. Québec, 19 sept. 1849.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

Le Bureau des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée.

Les gradués des Universités des Etats-Unis qui ont pratiqué l'art médical dans le Bas-Canada, pendant au moins dix années, pourront obtenir une licence sous certaines conditions spécifiées dans l'acte 12 Vict., chap. 52.

Par ordre, A. H. DAVID, M. D., Secrétaire, Dist. Mont. Québec, 19 sept. 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au sousigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le sousigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincallerie et Ferronnerie.

Dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. Québec, JOS. GAUVIN.

PAPIER à DESSIN.

ES Sousignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que:

- Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do de Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do de vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustés en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselés sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec 4 juin 1849.

G. TALBOT.

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

Nouvel Etablissement.

LE SOUSSIGNÉ à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papeter.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Euere, Encriers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le sousigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le sousigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marquées "curr." GENEVIERRE de "Deckeruyers" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETTYCLERC, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

VINS FRANÇAIS.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en:

- ST. JULIEN, ST. ESTAFÉ, MONFERRAND, BOURG, Vins rouges. SAUTERNES, GRAVES, CERONS, Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique, Do. de Bordeaux, VINS de la Champagne, SILLERY gd. Mousseux, VERZENAY, do VILLEDOMANGE, MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATION L'IMMACULEE CONCEPTION.

A VENDRE

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU d'EGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Murillo." Ce Tableau d'une habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi sur 7 de largeur. S'adresser par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec 1e. juin 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Chs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Appentage, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

EGOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastrique ou hépatique, aux affections serofuleuses, et à quelques formes de l'hydropisie.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux.

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordres des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER, Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?...

HAÏTES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été, dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au moins 30 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, H. Mount, J. G. Bibaud, Alex. McCulloch, J. E. Codrre, R. L. McDonell, J. L. Leprohon, J. Crawford, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, S. C. Sewell, G. W. Campbell, P. J. Leduc, L. P. Tavernier.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1, Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

Eaux Minérales

DE PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOVOUS No 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles. J. HAYTER, Agent.

Québec, 25 juin 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE

des eaux des sources de

Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LA ROCHE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contiennent: Chlorure de soude 81,66200 Chlorure de potasse 7,2808 Chlorure de chaux 95,180 Chlorure de magnésie 1,71654 Bromure de magnésie 0,63635 Iodure de magnésie 0,3689 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnésie 6,23301

Table with 2 columns: Ingredient and Amount. Carbonate de fer 06748, Silice 49000, Total des ingrédients solides 92,17607, Eau 6,90782323, 7000,00000.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION, Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de certificats qui ont été publiés en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS

DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques. Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac.

J'ai l'honneur de me soumettre, Monsieur,

Mon dévoué serviteur,

P. BAILLARGEON, M. D.

Québec, 2 juillet, 1849.

MONSIEUR,

N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections serofuleuses et de rhumatisme chronique.

J. P. RUSSELL

CERTIFICATS

DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admissiblement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les serofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans ce genre de dérangement pathologique de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considéré comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandé dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McALLOCH, M. D.

Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,

M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hypodyspsies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les autres, est patentes que l'on débite en si grande profusion au public c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

MONSIEUR.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, et auxquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections serofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Agréés Monsieur,

J. J. LEPROHON, M. D.

MONSIEUR.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accroissent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les pommons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFFED NELSON, M. D.

Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proposition et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de serofules, excepté la consommation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement suivi du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D.

Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

MONSIEUR, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je m'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à l'énoncé de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantageuses, et au mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des serofules, des hypodyspsies et de plusieurs autres maladies. Lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc., J. G. BIBAUD, M. D.

Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

MONSIEUR, Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides. La constipation, le scorbut, les gravelles, etc., etc.

Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt...

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt...

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt...

B. L. MACDONALD, M. D. professeur de médecine au Collège McGill.

Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt...

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés...

DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vainement essayé différents remèdes...

DANIEL ALLEGAY. Montréal, 15 août 1848.

Cutérison Extraordinaire. Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade...

AUGUSTIN LAFLAMME. Montréal, 15 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vainement essayé différents remèdes...

H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi...

LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps...

W. KEARNES, J. P. Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales...

JEAN-BAPTISTE LÉCŒUR, Cuit. Plantagenet, 11 août 1848.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continuelle...

MARGUERITE PILON. Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet...

JOHN McDONALD. GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd...

P. S. T. CONKY, J. P. Brook, 1er novembre, 1848.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 20 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres...

S. S. BELLENGER, Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON, Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage...

WM. DOYLE, J. P. Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet. Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet...

Je suis, M. etc., etc. J. S. CAMERON. St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit S. Cameron, est fut reçu de A. Dorval, écrit de Québec, en visite à Montréal:

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, copie remède efficace pour la GUERISON du CHOLÉRA et autres maladies...

A. DORVAL. Conseiller de ville, Québec. Montréal 1 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demi, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation...

(Signé.) J. BELL, N. P. Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL. DR. M. P. LEDUC. DR. PICAUT.

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours. HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafrechain, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot Rue-Desjardins, No. 1, Haute Ville. J. HAYTER, Agent.

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincaillerie,

RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHÉ.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, OUTILLERIE,



COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIS, POUDRE & PLOMB, CHAINES, CORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau...

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFIS.

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL.

NO. 12, RUE DUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver...

pendant le temps où les gares étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne...

T. C., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficulté de faire rentrer les dettes...

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES. No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

AVIS. VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc.

Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, E. & C. Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & C. E.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,



22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT DE CHAPEAUX...

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSI.— Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin...

Meilleur castor, auparavant 30s, maintenant 20s. Chapeaux à patente, teint à la vapeur, 20s, 15s. Do Double velouté, 10s, 8s-9d. Chapeaux forts et imperméables, 10s, 6s-6d à 5s. Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus. Constantin en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Paio Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.

GASQUETTES de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c. W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement...

POINT DE SECOND PRIX. Québec, 16 mai, 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

REPERTOIRE. De meilleurs Romances et Chansons du Jour. PAR UN AMATEUR. On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de M. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchette, au bureau du Canadien. Prix relié, 4s. broché, 3s. Québec, 18 mai, 1849.

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUGRE Raffiné, Indigo, Thé, Tivanky et Jeune Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D. Aucres, Chaines, Grellins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," de Liverpool. ETOUPPE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sel de Liverpool, en sac et en pain, Aneres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Cables de 1 pouce à 1 1/2. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à-vapeur, Coke de fonderie. CHS. E. LEVEY, & Cie. Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIEVRE de Kryper. Thé Tivanky. CHS. E. LEVEY & Cie. Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C. Etoupe anglaise, CHS. E. LEVEY & Cie. Québec, 21 mai 1849.

VENANT d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque, C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année...

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois. Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 2s-6d. Chaque insertion subséquente, 7d. Pour dix lignes et au-dessous, 3s-4d. Chaque insertion subséquente, 10d. Pour chaque ligne ensuite, 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal, MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières, P. Nourie, écr. Répigny, A. Dallaire, Insit. Sherbrooke, D. V. St. Cyr. Stanstead, Mr. Pabbé Champoux. Pointe Lévy, Paul Thibodeau, Insit. Beauport, Chs. LeTallier, écr. St. Thomas, (en bas), Mr. Pabbé Kyrouac. Islet, L. Ballentyne, écr. Arp. St. Anne la Pocatière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer), Dr. Ls. Labrecque, écr. Isle-Verte, H. Roy, écuier. Rimouski, John Heath, écr. N. P. St. Simon, Chs. Frs. Caron, écr. Beauport, Mr. Pabbé Bernard. Châteauguay, L. C. LeFrançois, écr. Lotbinière, J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly, L. Z. Duval, écr. N. P. Malabar, Mr. Pabbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud), Philippe Beaulieu. St. Michel, B. Jorje, écr. N. P. St. Denis, (en bas), F. Jorje, écr. N. P. St. Roch des Aulniers, L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas), J. B. Poullet, écr. Ste. Foye, Mr. B. Marquette, écr. Trois-Pistoles, P. Fournier, écr. St. Germain, H. Tangy, March. Rivière Ouelle, Thos. Bégin, Insit.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.